



Faculté de médecine d'Oran
Annexe de médecine, Tiaret

Cours de graduation : 1^{ère} année de médecine

Module : Santé - Société – Humanité (SSH)

Année universitaire : 2023/2024

LA VULNERABILITE ET STIGMATISATION

Pr. MAAMAR Djamel Maître de conférences «A» en Médecine légale, droit médical et éthique (Oran)

Dr CHENNI M.C Assistant principal en Médecine légale, droit médical et éthique (Oran)

Service de médecine de médecine légale, EHU d'Oran

Faculté de Médecine d'Oran, Université Oran -1 Ahmed Benbella

Annexe de Médecine de Tiaret, Université de IBN KHALDOUN

Président du C.P.
de première année

Chef de Département de médecine

bibliothèque

Plan du cours :

I - Introduction

II - La Normalité

III - Définitions de quelques termes

- **La Norme**
- **La Normalité**
- **La Normativité**
- **Le Pathologique**
- **La Santé**

IV - La Vulnérabilité

V - La Stigmatisation

VI - Conclusion

I - Introduction :

- Le médecin pratique son activité selon deux rôles définis par **Hippocrate** comme : "**soigner et enseigner selon les modalités pratiques et les règles déontologiques de la profession**".

- Le rôle du médecin clinicien n'est pas seulement de chercher à poser un diagnostic par l'examen clinique et les symptômes qu'il constate sur son patient en vue de choisir un traitement pertinent et adéquat, mais doit également considérer le côté psychologique. Actuellement, on comprend qu'on ne soigne pas la maladie mais le malade au sens plus large.

II - La Normalité :

Selon les thèses de "**CANGUILHEM**", philosophe du 20ème siècle et docteur en médecine écrites en 1943 dans son ouvrage intitulé " Le normal et le pathologique";

- La société où nous vivons aime classer, catégoriser et fixer des normes.
- Il propose un nouveau positionnement sur le sujet des normes et de la maladie en étudiant 02 hypothèses :

La première :

- Le pathologique est une nouvelle norme pour le patient;
- Il crée d'ailleurs un néologisme " le principe de Normativité" où il n'ya pas de pathologie objective, en d'autre terme il n'existe pas de science du pathologique.
- La médecine et la science n'ont pas leur mot à dire ou jugement à porter sur cette notion de norme ou de pathologique.
- La maladie dépend de la subjectivité du patient où seul le patient peut décider de se sentir malade, normal, handicapé ou pathologique ;
- Donc, il n'ya pas de pathologie objective.

La deuxième : C'est le principe de "Normativité" qui est un néologisme créé par le patient. Il y'a possibilité qu'un être humain crée sa propre norme, à comprendre par là , le pathologique est une nouvelle norme pour le patient.

III - Définitions de quelques termes :

La Norme :

du latin " **Norma**" désigne l'état moyen le plus répandu considéré comme la règle à suivre.

La Normalité :

Tout ce qui s'inscrit dans la norme et donc, ce qui est conforme à ce dont on a l'habitude qui ne surprend pas et qui ne dérange pas.

L'être humain peut décider de ne pas suivre la norme, en ce sens le choix libre et éclairé de faire un écart par rapport à la norme est l'une des caractéristiques de l'humanité, c'est en quelque sorte le désir de se différencier, de faire preuve de singularité.

La Normativité :

est constitutive de l'espèce humaine, elle consiste en les mouvements de liberté.

(**Les origines des normes**) Que nous nous imposons découlent de la décision du plus grand nombre d'individus de la société.

Le pathologique :

- C'est l'opposé de la norme.
- La pathologie a pour définition la science qui a pour objet l'étude des maladies notamment, leurs causes, leurs mécanismes et leur symptômes mais toutes ces observations ne définissent pas la santé, elle ne fait qu'observer, décrire mais ne peut conclure quant à un état dit malade ou de bonne santé.
- il ne peut y avoir de science de la maladie, on peut décrire objectivement des structures ou des comportements mais on ne peut les dire pathologiques, il n'y a aucun critère purement objectif donc, il n'existe pas de pathologie objective.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La santé :

- définie par l'OMS comme " l'état de complet bien être physique, psychologique, social et spirituel". Elle ne consiste pas seulement en l'absence de maladies ou d'infirmités, la santé n'existe que comme un sentiment d'être bien portant.

- La santé est une appréciation individuelle portée en regard d'un certain sentiment subjectif propre à chacun, autrement dit aucune entité extérieure sociétale, politique, médicale ne peut dire ce qu'il en est de la pensée d'être malade ou en bonne santé, d'être normal ou anormal **ex :** **L' Hypochondriaque** qui pense à être malade tout le temps alors qu'il n'ya pas de maladies observées cliniquement par le médecin (personne vulnérable).

Ou à l'opposition, **ex :** **Le déni d'un patient** atteint d'un cancer. ici, la maladie est bien là, la cellule cancéreuse est visible au microscope et même parfois la tumeur est cliniquement palpable mais le patient ne veut pas le voir, ne veut pas le savoir et préfère entretenir un déni protecteur qui le protège psychologiquement et qui le maintient artificiellement en bonne santé pour quelque temps. Ce déni est à respecter et le médecin ne peut déclarer un individu malade sans l'avoir consulté en lui demandant son point de vue sur son propre état.

IV - La Vulnérabilité :

- Selon la définition du dictionnaire Larousse "c'est celui qui peut être blessé, frappé, Qui peut être facilement atteint, qui se défend mal".

- C'est d'être exposé à la blessure physique, psychique, relationnelle (capacité d'être affecté par autrui) et intellectuelle.

- Les synonymes du terme sont les suivants : " fragilité" et "sensibilité".

- " La vulnérabilité en santé " s'explique par le fait que les inégalités socio-économiques engendrent des inégalités devant la maladie et devant le risque plus particulièrement. Les personnes sont d'autant plus vulnérables qu'elles ont une probabilité de connaître; à exposition égale face à un risque des conséquences délétères.

V - La Stigmatisation :

Par définition, la stigmatisation est un ensemble de croyances négatives et de préjugés envers un groupe de personnes;

- C'est des comportements néfastes à l'encontre de ces personnes.
- Les personnes se sentent stigmatisées à cause de leur race, de leur religion, de leur orientation sexuelle, de leur genre, de leur situation économique ou d'autre.
- Selon [ERVING GOFFMAN]: " un individu stigmatisé est un sujet discrédité par rapport au reste du monde et rejeté par les gens de sa catégorie".
- La discrimination qui résulte de la stigmatisation peut être définie comme une distinction injuste dans la façon de traiter différentes catégories de personnes. C'est le fait de traiter différemment, moins bien, ou mieux une personne par rapport à une autre dans situation comparable.
- Les personnes qui sont atteintes d'une maladie (par ex: HIV ou mentale) font souvent face à la stigmatisation ou la discrimination. Elles peuvent ressentir de la honte, du désespoir, de la détresse, de la réticence à chercher ou accepter de l'aide et se sentir responsables de leurs maladies.
- [ERVING GOFFMAN] a classé les personnes stigmatisées en trois catégories suivantes:
 - Premièrement, les stigmatisés corporels en rapport avec leur atteinte de défauts physiques tels : un handicap ou une malformation par exemple, une personne défigurée ou qui se déplace en fauteuil roulant.
 - Les stigmatisés en rapport avec à leur personnalité ou leur passé par ex : une personne ayant des antécédents de maladie mentale, d'alcoolisme.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Les stigmatisés en rapport avec leurs tribues qui se transmettent de génération en génération et qui font référence à l'ethnie, à la religion ou à la nationalité de l'individu.

VI - Conclusion :

" Traiter la maladie, c'est corriger l'incitation dans le sens de l'accroissement ou de la diminution". [BROWN].